



Le Gabriellois

Juillet 2024



Maire

Gilles DesRosiers

Conseillères et conseillers

Siège no 1

Gilles Ouellet

Siège no 2

Marilyne Lévesque

Siège no 3

Stéphanie Bard

Siège no 4

Francine Bard

Siège no 5

Gabriel D'Anjou

Siège no 6

Danielle D'Anjou

Employés(es) municipaux

Sylvie Dionne

Directrice gén. et greffière-trés.

Micheline Lavoie

Greffière-trésorière adjointe

Marie-Claude Lavoie

Agente de développement

Daniel Lizotte

Tommy Sylvain

Voirie

Jean-Pierre Lévesque

Station d'épuration

Courriel


info@stgabrielkam.ca

Site Internet

www.saintgabrielalemant.qc.ca

Téléphone

418-852-2801

Suivez-nous sur 

HORAIRE DU

BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi

8 h 30 à 12 h 00

13 h 00 à 16 h 30

Vendredi

8 h 30 à 12 h

(sur rendez-vous seulement)

DIMINUTION DES HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LES VACANCES

Du 16 au 30 août, le bureau municipal sera ouvert aux jours et heures suivants seulement :

Mardis 20 et 27 : ouvert de 8 h 30 à 16 h 30

Mercredis 21 et 28 : ouvert de 8 h 30 à midi

Jeudis 22 et 29 : ouvert de 8 h 30 à 16 h 30

Nous serons heureuses de vous accueillir à nouveau à compter du mardi 3 septembre pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Les membres du conseil, les employées de bureau ainsi que les employés municipaux vous souhaitent un très bel été et de belles vacances.

CE QU'IL NE FAUT PAS METTRE DANS SON BAC BRUN

TOUT LE CONTENU DU CAMION DU 11 JUIN DERNIER A ÉTÉ REFUSÉ AU SITE DE LA SÉMER PARCE QU'IL CONTENAIT TROP DE BRANCHES.

Nous vous rappelons que **les branches doivent être envoyées à l'écocentre ou broyées.**

Voici la liste des **matières refusées** :

Résidus verts

- Feuilles d'automne
- Arbustes et branches
- Sciure et copeaux de bois
- Terreau d'empotage, terre ou sable
- Résidus d'agriculture commerciale

Autres matières

- Matières recyclables
- Litière et excréments d'animaux
- Os d'équarrissage et animaux morts
- Couches, tampons et serviettes hygiéniques
- Vêtements
- Mousse de sècheuse et poussière
- Cendres même refroidies

Résidus domestiques dangereux

- Produits désherbants et engrais
- Produits ménagers et savons
- Produits pharmaceutiques

Sacs

- Tous les sacs non compostables sont interdits (sacs en plastique et sacs biodégradables)



Fête du Canada le 1er juillet / Le bureau municipal sera fermé.

Résumé de la séance ordinaire du conseil du 4 juin 2024 (à approuver à la séance du 2 juillet)

Le conseil :

- A approuvé le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2024.
- A approuvé la liste des comptes à payer au 31 mai 2024, pour un montant total de 134 677,38 \$.
- A autorisé le renouvellement d'adhésion à la SADC du Kamouraska (30 \$ plus tx) et à Projection 16-35 (50 \$).
- A accepté le dépôt du rapport du maire sur les faits saillants 2023 et le dépôt de l'état des résultats au 31 mai 2024 par la d.g.
- A octroyé le contrat de déneigement des chemins d'hiver pour les saisons 2024-2025 à 2026-2027, au montant de 475 080,73 \$, avec une année optionnelle 2027-2028, au montant de 183 672,56 \$, taxes incluses.
- A accepté les demandes de connexion de deux propriétés de Saint-Pacôme au réseau d'égout municipal.
- A accepté qu'une demande d'autorisation soit faite auprès du MTQ pour les travaux de connexion d'une propriété au réseau d'égout.
- A autorisé le maire et la directrice générale à signer l'entente modifiant l'entente de fourniture de service avec Saint-Pacôme, afin d'ajouter deux propriétés.
- A accepté la demande d'une deuxième entrée pour un projet agricole, conditionnellement à une demande de permis lors de l'agrandissement de la propriété.
- A nommé le maire et la directrice générale représentants de la Municipalité pour les négociations de la convention collective des employés de voirie.
- A octroyé les contrats des travaux de mise aux normes des installations septiques 2024 à Transport Pierre Dionne, au montant de 168 900 \$, avant tx, pour 10 résidences et C.G. Thériault et fils, au montant de 155 393,10 \$, avant tx, pour 11 résidences, conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt par le MAMH.
- A reporté à une prochaine séance l'autorisation de signature modifiant l'entente relative à la constitution de la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska Ouest.
- A adopté le SECOND projet de règlement no 30-24 visant à modifier le règlement de zonage no 02-91 afin d'introduire une disposition sur les habitations intergénérationnelles.
- A autorisé le maire et la directrice générale à présenter une demande d'aide financière à la MRC, dans le cadre du Programme FRR, volet 2, a autorisé la directrice générale et l'agente de développement à procéder à la commande des équipements, a accepté d'investir financièrement la portion manquante de la levée de fonds du projet et de prévoir un budget d'entretien lié à la mise en place de ces infrastructures.



Résumé de la séance extraordinaire du conseil du 11 juin 2024 (à approuver à la séance du 2 juillet)

Le conseil :

- A autorisé le maire et la directrice générale à signer l'Entente modifiant l'Entente intermunicipale relative à la constitution de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest
- A autorisé la remise d'un avis disciplinaire à un employé.

Prochaines séances
6 août
3 septembre
Bienvenue à toutes
et à tous!

RAPPEL CONCERNANT LES BACS AU CHEMIN

Selon l'article 5 du Règlement no 04-14 relatif à la collecte des matières résiduelles (déchets, matières recyclables et matières organiques), « ... Les contenants doivent être placés en bordure de route la veille de la collecte et doivent être retirés de l'emprise de la route dans les 12 heures qui suivent la collecte. »

Il est donc interdit de les placer au bord des chemins plusieurs jours avant la collecte.

Nous vous remercions de votre collaboration!



Traitons les élu(e)s
municipaux comme du monde

... les employé(e)s aussi!

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES Du 15 au 27 juillet 2024

La Municipalité procédera à la vidange des fosses septiques des résidences principales, secondaires et des chalets dans les rues mentionnées ci-dessous, qui sont non desservies par le réseau d'égout municipal :

- Rue Dionne – Nos civiques 12, 13 et 15
- Avenue des Érables – Nos civiques de 84 à 189
- Chemin de l'Érablière – Nos civiques de 9 à 37, *sauf 15, 17, 19, 20 et 35*
- Chemin du Lac St-Pierre – Nos civiques de 10 à 28
- Rue Lavoie – Nos civiques 50, 52 et 54
- Avenue de la Rivière – Nos civiques de 26 à 94
- Chemin de la Rivière Nord – Nos civiques de 22 à 26
- Chemin de la Rivière Sud – No civique 16



CONSIGNES À SUIVRE

1. **Localisez l'ouverture de la fosse septique.** Prévoyez de faire la localisation **quelques jours avant** au cas où la vidange débiterait plus tôt.
2. Pour les **installations de style Bionest**, la pompe ne doit pas être en fonction lors de la vidange.
3. Tout capuchon ou couvercle fermant l'ouverture de la fosse septique doit être **dégagé des branches ou de toute autre obstruction** et il doit pouvoir être **enlevé sans difficulté. Les fosses à capuchon doivent être dévissées mais non enlevées.**
4. Portez une attention particulière à décrocher votre corde à linge, s'il y a lieu, pour le passage du camion.
5. **Nettoyez le terrain** donnant accès à la fosse septique et **enlevez tout mobilier ou pot à fleurs**, de telle sorte que le véhicule de l'entrepreneur (10 pi de large x 12 pi de haut) puisse être placé à moins de 100 pi de l'ouverture de la fosse. Afin d'assurer un meilleur rendement de la vidange, l'installation septique doit avoir un tube de 30 cm (1 pi) minimum.
6. Gardez votre chien ou vos chiens à l'intérieur de la résidence, dans un enclos, ou attaché(s) hors d'atteinte de la fosse.
7. Si l'entrepreneur doit revenir sur les lieux parce que l'occupant(e) a omis de préparer son terrain, d'identifier la fosse ou de libérer l'ouverture de la fosse, il laissera un carton de visite et **l'occupant(e) devra le rappeler dans les 48 heures afin d'éviter des frais supplémentaires.**
8. Les coûts occasionnés pour toute visite additionnelle au-delà du délai de 48 heures **seront facturés aux frais du propriétaire.**
9. Un constat de la vidange est dressé et remis à l'occupant(e). En cas d'absence, une copie est déposée dans la boîte aux lettres ou dans un endroit visible des lieux. Il n'est pas nécessaire que les gens soient présents lors de la vidange car nous laisserons un message de visite.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter le bureau municipal au
418-852-2801

NOUS VOUS REMERCIONS À L'AVANCE DE VOTRE COLLABORATION

RAPPEL—Remboursement des inscriptions aux terrains de jeux

La Municipalité remboursera les frais d'inscription uniquement * aux parents qui inscriront leur(s) enfant(s) dans celui d'une autre municipalité.

Vous n'avez qu'à présenter le reçu au bureau municipal pour le remboursement au plus tard le 8 juillet 2023.

* Les frais de garde, d'activités ou de sorties ne sont pas remboursables.

Chiens errants trouvés dans la municipalité

De temps en temps, la municipalité est interpellée pour aider à retrouver le ou les propriétaires d'un chien qui a été trouvé errant.

Malheureusement, si l'animal n'a pas de médaille, nous ne pouvons rien faire. Par contre, s'il est enregistré, nous avons les coordonnées pour rejoindre sa famille.



Merci!

Vous voyez cette banque aux activités de la municipalité ou des organismes?

SOYEZ GÉNÉREUX!

52 \$ ont été amassés grâce à la banque placée au bureau municipal.



Les élèves de l'école ont eu beaucoup de plaisir le 21 juin dernier, lors de leur dernière journée d'école!

LE CLUB DES 50 ANS +

Bonne fête aux membres suivants :

1er juillet France Desbiens
7 juillet Carmen Dumais
10 juillet Michel Dumais
13 juillet Marc Thériault
23 juillet Eugène D'Anjou
24 juillet Jacqueline Michaud



PROCHAIN DÉJEUNER

22 septembre

Nous recherchons des bénévoles
pour nous donner un coup de main...

Déjeuner gratuit pour les bénévoles!

Pause estivale
pour toutes les
activités.

Bon été à toutes
et à tous!

LE COMITÉ DES LOISIRS

Merci à la population qui a participé en grand nombre à la collecte des canettes et des bouteilles! Cet argent permettra, encore cette année, de payer le matériel didactique que l'école demande pour nos élèves.

Des sacs pour ramasser vos canettes sont disponibles au bureau municipal, au coût de 1 \$ chacun.

Vous voulez en faire don au Comité des loisirs? Contactez Gilles DesRosiers au 418-852-2001; il vous remboursera votre 1 \$!



Activité à venir :
31 août
Poulet BBQ
au profit de la
Fabrique



Photo à titre indicatif seulement

Nous aurons bientôt un module de jeux pour les enfants
au Parc Garneau!
Après son installation, nous organiserons une journée familiale
avec jeux gonflables, hot-dogs et breuvage.

Nous vous informerons le moment venu!

LA FABRIQUE VOUS INFORME...

Dimanche 7 et 21 juillet : Messe

Dimanche 14 et 28 juillet : Célébration de la parole

Dimanche 21 juillet : Messe collective

*POUR FACILITER L'ENTRETIEN DE NOTRE CIMETIÈRE, NOUS VOUS DEMANDONS
DE NE RIEN PLACER DEVANT L'ÉPITAPHE. MERCI À L'AVANCE.*

Horaire du bureau : mardi, de 9 h à midi

Téléphone : 418-852-2880

Délégué paroissial : Gaétan Deschênes

Urgence : Louise Boucher, 418-852-2033

DIVERS

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS



*Les organismes et les clubs de Saint-Gabriel sont toujours à la
recherche de membres et/ou de bénévoles. Informez-vous!*



La situation de notre boîte aux livres s'est beaucoup améliorée.

Merci de respecter sa vocation!



MESSAGE DU CERCLE DE FERMIERES DE ST-GABRIEL

Lors de l'assemblée générale du 11 juin 2024 a été formé le conseil d'administration local (CAL) pour l'année 2024-2025. Il est composé de mesdames :



- Marie-Reine Lévesque, présidente
- Jacqueline Michaud, vice-présidente
- Danielle Dubé, secrétaire
- Hélène Lapierre, trésorière
- Renette Lévesque, conseillère #1
- Adélia Chenard, conseillère #2

Nous désirons souhaiter aux membres Fermières ainsi qu'à toute la population de Saint-Gabriel un très bel été!

Et si tu as le goût d'apprendre ou de partager un savoir, nous t'attendons!

Prochaine rencontre le 10 septembre 2024.

**Un gros merci aux généreux
commanditaires lors de la soupe
populaire du 18 mai!**

Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant

Club des 50 ans + de St-Gabriel

*Chevaliers de Colomb de Saint-Pacôme/
Saint-Gabriel*

*Club Lions de Rivière-Ouelle/Saint-
Pacôme*

Centre funéraire Caron



Pause estivale jusqu'au 30 septembre

Inscription et information : Georgette, Nicole et Émilien



Fermée les 24 et 31 juillet

Bibliothèque ouverte les mercredis, de 18 h 30 à 20 h

Expositions jusqu'au au 22 oct. :

Contagion lecture/Romans policiers

Tél. : 418-852-1563 / Courriel : bibliotheque@stgabrielkam.ca



**Lunettes de réalité virtuelle disponibles
gratuitement à la bibliothèque!**

ÉCOCENTRE LA POCATIÈRE

410, 14^e rue Bérubé ([voir itinéraire](#))

MARDI AU SAMEDI
8 h à 16 h

IMPORTANT : Présentez-vous au plus tard
15 min. avant la fermeture.

ÉCOCENTRE SAINT-PASCAL

236, avenue du Parc ([voir itinéraire](#))

MERCREDI AU SAMEDI
8 h à 16 h

IMPORTANT : Présentez-vous au plus tard
15 min. avant la fermeture.

**ÉCOCENTRE SAINT-
ALEXANDRE-DE-
KAMOURASKA**

619, Route 289 ([voir itinéraire](#))

JEUDIS (jusqu'au 2 nov.)
8 h à 16 h 30

JEUDIS (à partir du 2 nov.)
8 h à 16 h

1^{er} et 3^e SAMEDIS du mois
8 h à 12 h

IMPORTANT : Présentez-vous au plus tard
15 min. avant la fermeture.

ENSEMBLE
Créer
Dynamiser
Soutenir

MATHIEU RIVEST
DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

418 234-1893
mathieu.rivest.cds@assnat.qc.ca

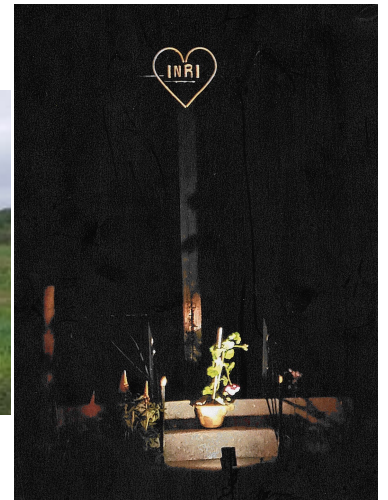


**Pour toute
question,
communiquez
avec la ligne info
de Co-éco au
418 371-1234,
option 1**

***Vous avez de vieilles photos du village ou d'activités qui ont eu lieu dans le village que vous aimeriez partager?
Apportez-les au bureau pour qu'on les numérise et nous les publierons dans les prochains Gabriellois. Merci!***

Il était une fois...

Les croix de chemin / Rang Chenard



CROIX DU RANG CHENARD

Message de Mme Rose-Alice

Pour souligner le 3e anniversaire de mon mari Louis-Alfred, nos voisins ont fait briller la croix d'un système d'énergie solaire qui donne par la même occasion une lumière sur notre rang.

Vous êtes invité(e) à la saluer et à respecter le décor pour y laisser son charme.

Merci!

Les plus âgés se souviennent d'avoir vu une croix dans leur rang au début des années 1970. Elle était située sur le terrain d'Adélard Gagnon (terre de Freddy Chenard) qui l'a déménagée un peu plus tard sur la terre de son fils Joseph (terre de Gérard D'Anjou) le site actuel. C'est également Monsieur Gagnon qui a fabriqué cette première croix. Au fil des années, le bois se détériora et la croix se brisa. Monsieur Wilfrid Picard sollicita les gens du rang pour renouveler la croix. La somme ramassée fut telle qu'elle permit l'achat du ciment, d'une croix et d'une clôture en fer forgé. La croix fut fabriquée par Fer ornemental de St-Pascal. Lors de l'installation de la croix, plusieurs personnes furent mises à contribution, soit en prêtant leur tracteur, en donnant du métal pour renforcer le ciment ou du temps pour effectuer le travail. L'installation immédiate a été réalisée par Messieurs Ghislain Gagné de Fer ornemental St-Pascal, Cyrille Chenard et Wilfrid Picard. Elle fut bénie par l'abbé Charles-Aimé Anctil en 1983. Comme pour l'érection, l'entretien est aussi communautaire, que ce soit la peinture ou les fleurs..

Bref, merci de ne pas voler le décor (les fleurs) de cette croix et de toutes les autres. Les paroissiens, les paroissiennes et les employés municipaux travaillent fort pour qu'elles soient jolies.

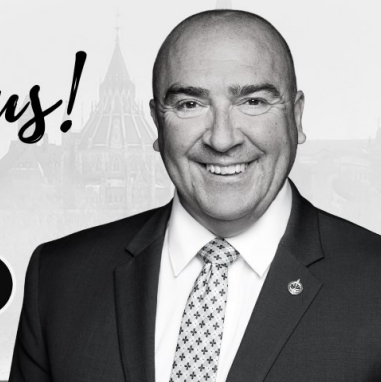
Tiré du livret *Libres en Christ, Que reste-t-il dans nos mémoires?*, 2000, prêté par Nicole Dionne



Là pour vous!

BERNARD GÉNÉREUX

DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—
KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP



Suivez-nous sur
Facebook
Municipalité
Saint-Gabriel
Lalemant

Malgré un travail de correction important, il se peut que des coquilles se soient glissées dans les textes.

Veillez nous en excuser.

Prochain journal (août-sept) : 29 juillet 2024
Date de tombée : 22 juillet 2024

Envoyez vos articles à info@stgabrielkam.ca
ou par téléphone au 418-852-2801

BERNARD.GENEREUX@PARL.GC.CA · BERNARDGENEREUX.CA · 1-855-881-9876

2024 Juillet

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 Confédération Bureau fermé	2 Vidanges Séance de conseil	3	4 Recyclage	5	6
7	8	9 Compost	10 BIBLIOTHÈQUE	11	12	13
14	15 Recyclage	16 Vidanges	17 BIBLIOTHÈQUE	18	19	20
21	22	23 Compost	24	25 Date de tombée du prochain Gabriellois	26	27
28	29 Recyclage	30 Vidanges	31 Parties de balle donnée au terrain de St-Gabriel : 1er juillet : St-Pascal c St-Gabriel 9 juillet : Ste-Hélène c St-Pacôme 2 juillet : St-Alexandre c St-Pacôme 22 juillet : St-Pacôme c St-Gabriel L'Armée noire jouera aussi à St-Philippe le 8 juillet... à St-Alexandre le 17 juillet et à St-Bruno le 29 juillet.			

SERVICE DE RÉCUPÉRATION ET

SERVICE DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS

Récupération de batteries et de lunettes (bureau municipal)
 Service gratuit de cueillette et de destruction de documents confidentiels (bac fermé à clé au bureau municipal)
 Récupération de gallons de peinture (garage mun.)

Centre de prévention du suicide : 418-862-9658
 SOS Violence : 1 800-363-9010
 Centre de justice de proximité : 1 855-345-7770
 La Bouffée d'air du KRTB : 418-862-8580
 Centre-Femmes La Passerelle : 418-492-1449
 Médiation citoyenne : 418-867-4083
 Trans-Apte : 418-308-0956, p. 1
 Cormoran : 418-492-5851 Kam-Aide : 418-856-5636

Les numéros
d'urgence
 & numéros utiles

Permis de brûlage : 418-852-2952
 André Desjardins (récupération de gros encombrants) : 418-856-3723